

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

L'an deux mille vingt-deux, le 28 novembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

N°22.08.23

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 22 novembre

Présents	24
Pouvoirs	9

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Catherine BIENFAIT, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Camille GAIDO, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Christine SICCARDI à Richard MALLIÉ, Maëva GAUTELIER à Corinne LE MEUT, Véronique GARNIER à Thomas BERGÈRE, Catherine FOULON à Sophie SURACE, Florian PARIS à Roger MOSSÉ, Patricia COTTI à Stéphan PIERRACCINI, Jean-François CAIRE Yann PERTUISEL, Julien ESTERINI à Mathieu PIETRI, Hortense MALLIÉ à Joseph CASSARO.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

La commune souhaite rénover et réhabiliter le Stade Montaury.

OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES
DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-
RHÔNE AU TITRE DU
FONDS
DÉPARTEMENTAL
D'AIDE AU
DÉVELOPPEMENT
LOCAL – 2022 –
TRAVAUX DE
RÉHABILITATION
DU STADE
MONTAURY

Les objectifs principaux d'aménagement de cet espace sont :

- La dépose et le traitement en centre agréé de la pelouse synthétique existante, du sable de lestage et du granulats SBR de remplissage et des plaques de drains type « enkaDrain » ou équivalent,
- La réhabilitation du stade de football, système de drainage et d'arrosage compris comportant : un terrain de football de dimensions utiles 68 x 105 ml (y compris drainage, arrosage, pelouse synthétique avec remplissage en matériaux bissourcés en noyau d'olive), les équipements (4 buts de foot à 8 ; 2 buts de foot à 11 et un banc d'arbitre)
- La création d'un réseau de drainage,
- La reprise totale de l'arrosage et raccordements sur le domaine public.

Financement :

Le plan de financement de ces travaux s'établit comme suit :

Conseil Départemental 13	60 %	358 200 €
Financement Communal	40 %	238 800 €
TOTAL HT	100 %	597 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après avoir délibéré,
A l'Unanimité,

AUTORISE la commune à demander l'aide financière au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour des travaux de réhabilitation de stade Montaury Programme 2022.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le :



Richard MALLIÉ,
Maire.

